

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

53

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

22^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport des Maldives

Déclaration de la délégation algérienne le 06 mai 2015

Monsieur le Président ;

Ma délégation tient à souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation des Maldives, présente parmi nous aujourd'hui, et la remercie vivement pour sa riche présentation.

Nous félicitons les Maldives des évolutions notables réalisées depuis le précédent examen, en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

Ma délégation se félicite de la suppression par le Parlement des Maldives de l'interdiction pour les femmes de se présenter aux élections présidentielles, ainsi que l'adoption en 2012, de la loi contre la violence intrafamiliale.

Ma délégation apprécie hautement les efforts des Maldives pour l'adoption d'un projet de loi pour l'élimination de la discrimination raciale.

Nous recommandons que cet engagement se poursuive par la ratification d'autres instruments fondamentaux, en particulier :

- La Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ;
- La Convention relative aux droits de l'enfant – Protocole facultatif établissant une procédure de présentation de communications ;

Je vous remercie Monsieur le Président.